



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Dr Fredrik Terlutter, nouveau médecin coordinateur du GHT : « Trouver un chemin commun aux trois hôpitaux pour aller vers le CHU »



Médecin pendant quatre ans au Chog, il succède au Dr Pierre Ménard. L'une de ses principales missions sera de structurer les filières de soins entre les centres hospitaliers de Cayenne, Kourou et de Saint-Laurent du Maroni.

Quelles sont les missions du médecin coordinateur du GHT ?

Ma mission, c'est de trouver un chemin commun entre les trois hôpitaux publics pour aller vers le CHU de Guyane en 2025. Le territoire est vaste, différent d'une région de l'Hexagone où les



GHT existent aussi. Il faut donc adapter l'idée de GHT et de CHU au territoire. Le but est de trouver un projet médical commun qui nous mène au CHU, tout en respectant les spécificités des établissements. Un projet médical qui respecte les règles fixées par le ministère tout en répondant aux besoins de soins de la population de Guyane.

Quel est votre parcours ?

Je suis arrivé en Guyane en 2017. J'ai travaillé deux ans en service de médecine à Saint-Laurent du Maroni, avec le Dr Franklin Samou Fantcho, en collaboration avec le Pr Félix Djossou, notamment dans le contexte de l'infectiologie. J'ai travaillé dans l'unité Covid puis je suis devenu responsable du centre de dépistage mobile, puis du centre de vaccination pour l'ouest de la Guyane. C'est dans ce contexte-là que j'ai créé de premiers contacts entre l'ouest et Paramaribo et je suis devenu responsable des relations internationales au Chog. J'ai piloté plusieurs projets : mise en place d'un agent de l'état-civil au sein du Chog pour améliorer l'enregistrement des naissances étrangères au Chog, avec l'ancien ambassadeur de France à Paramaribo, et le projet de renforcer l'ancrage transfrontalier du Chog, en lien avec l'hôpital d'Albina.

Comment avez-vous été désigné à ce poste ?

En début d'année a été évoqué la succession du Dr Pierre Ménard, qui a fait un grand travail pour le GHT. Ce sont les trois directeurs d'hôpitaux, puis les trois présidents des commissions médicales d'établissement, et le collège médical de la Guyane qui m'ont désigné. C'est une décision commune.

Vous évoquez la nécessité d'avoir un regard impartial sur les trois hôpitaux. Est-ce parce qu'il existe une forme de concurrence entre les trois établissements publics ?

Ce n'est pas de la concurrence. C'est plutôt un problème de communication, pour comprendre ce qui se passe dans les autres établissements que le sien. Chaque établissement a la volonté de faire avancer le projet. Mais avec la distance, il manque parfois une communication fluide. Là, je fais 500 km en deux jours pour parler avec les gens. Avec tous les challenges qui existent dans chaque hôpital, il est normal qu'on n'ait pas toujours une vision globale. J'essaie d'agir comme un facilitateur, de faire connaître les besoins de chaque établissement, et les ressources que représenterait une plus grande coopération entre eux.

Une large partie de votre mission portera sur la structuration des filières. Pouvez-vous préciser ?

L'idée est de trouver le moyen d'améliorer la coopération entre les hôpitaux, au niveau de la prise en charge des patients. Par exemple, à Kourou, il y a un spécialiste de la chirurgie de la main. On peut imaginer de concentrer les patients concernés à Kourou.

Pourquoi, comment cela se passe-t-il aujourd'hui ? Est-ce qu'un chirurgien moins spécialisé ailleurs va faire lui-même l'opération ou chercher une évasan pour son patient ?

Exactement ! Il y a beaucoup d'évasan vers les Antilles ou l'Hexagone, alors qu'il peut y avoir une solution locale, avec le même niveau de soins. C'est juste un manque de connaissance de cette possibilité. Il faut donc chercher des leaders dans chaque filière, des médecins qui guident les projets sur le terrain et les fassent mieux connaître. On va donc trouver des leaders dans les filières, qui tiendront les projets, organiseront les équipes, réuniront autour de la table les chefs de chaque établissement.

Quelle sera la méthode de travail pour trouver une organisation fluide de ces filières, à l'échelle du territoire ?

Cela dépend des spécialités. En infectiologie, le Pr Djossou a fait un travail énorme depuis vingt-deux ans. Il vient régulièrement à Saint-Laurent du Maroni. Il y a des échanges d'internes, de praticiens... Les soins critiques, la diabétologie, la néphrologie sont aussi des disciplines qui montrent la voie de ce que la coopération apporte au quotidien aux patients et aux professionnels. On a donc des exemples où il y a déjà coopération entre les trois hôpitaux. Dans d'autres filières,

il y a beaucoup de turn over parmi les professionnels. Il faut donc les guider, les présenter aux équipes, leur expliquer le fonctionnement.

Vous souhaitez donc trouver des leaders pour développer des projets médicaux et réunir les professionnels...

Exactement !

Le GHT organisait des séminaires...

Il y en a un de prévu pour décembre. Chaque groupe de travail présentera ce qu'il a fait pendant l'année. Il s'agira de discuter librement de ce qui a marché, de ce qui marche moins bien. Il faut améliorer les échanges. Si les membres de chaque filière se réunissent pendant deux ou trois jours, ça crée une cohésion d'équipe et une cohésion à l'échelle du territoire.

Votre action sur la coopération pourra-t-elle se poursuivre à l'échelle du GHT ?

J'ai désormais deux casquettes : celle de coordinateur médical du GHT et celle sur la coopération. Il faut poursuivre avec le Suriname mais également aller plus loin, en travaillant sur l'intégration du GHT, et plus tard du CHU, dans la grande région. On regarde souvent l'Hexagone, mais il faut regarder aussi ce qu'on peut faire avec nos voisins. Cette casquette sur la coopération est donc complémentaire.

S'agissant de l'universitarisation en vue du CHU, quelle sera votre rôle au côté des PU-PH ?

Le plus important, c'est que les praticiens amènent leurs avis, avec leurs compétences et leurs informations. Je pourrai avoir un rôle consultatif et les aider dans certaines décisions. J'assisterai à certaines réunions.

Comment le GHT va-t-il travailler avec les professionnels de ville ?

Il y a le besoin de communiquer aussi à destination aux agents du système de santé de Guyane hors des hôpitaux. Si on revient à l'exemple de la chirurgie de la main, on voit bien tout l'intérêt que les professionnels de santé de ville sachent que Kourou s'est spécialisé dans ce domaine, pour permettre une prise en charge rapide et de qualité. On organisera des réunions entre praticiens de la ville et des hôpitaux.

Vous avez rencontré les dirigeants de l'ARS, vendredi dernier ?

L'ARS a une place importante, elle s'assure de l'équilibre de l'offre de soins sur le territoire, et est l'ambassadrice des projets de développement de la santé en Guyane. Il faut la nourrir par des projets médicaux cohérents. Quand on est médecin sur le terrain, on n'a pas toujours la perspective administrative. Mais les porteurs de projets, ce sont vraiment les médecins. Ce sont eux qui proposent.

Quel est votre programme des premières semaines ?

Faire le tour des trois hôpitaux. Après ma prise de poste, nous avons diffusé des e-mails. Mais le plus important, c'est le contact personnel, pour créer le lien de confiance, voir les professionnels dans les hôpitaux, se réunir avec les chefs de pôle, avec les médecins, les écouter. On essaiera de tenir de premières réunions de brainstorming, pour aller plus concrètement dans les projets de chaque filière. Il faut prendre le temps de le faire. C'est la base.

EN BREF

◆ Du nouveau dans la Lettre pro



Depuis maintenant deux ans et demi, la Lettre pro fait partie de votre quotidien. Votre fidélité, vos commentaires, l'accueil que vous nous réservez sur vos lieux d'exercice nous encouragent à poursuivre cette initiative unique en France. Depuis l'émergence du Covid-19 dans nos vies, au gré des vagues

que généraient les différents variants (et désormais sous-variants), la newsletter de l'Agence régionale de santé s'est aventurée sur bien d'autres sentiers que le Sars-CoV-2 : mise en place du CHU, maladies émergentes, nouvelles prises en charge... toujours dans le triple objectif de :

- Témoigner de votre mobilisation au quotidien pour la santé des Guyanais ;
- Vous expliquer les décisions prises au niveau local ou national par les autorités sanitaires ;
- Vous présenter les travaux scientifiques qui peuvent vous intéresser.

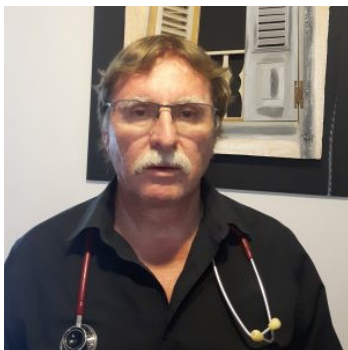
Cette rentrée, le net ralentissement de l'épidémie de Covid-19 partout dans le monde et vos remarques nous poussent à rafraîchir vos rubriques. Vous trouverez désormais :

- Un agenda des rendez-vous sur la santé ;
- Des offres d'emploi pour les professionnels du secteur de la santé ;
- Une rubrique « Ils bougent » dans laquelle vous pouvez faire connaître les arrivées, départs, mouvements de vos dirigeants et soignants ;
- Une rubrique sur le projet régional de santé (PRS) qui fixe la feuille de route en matière d'accès aux soins et de parcours de soins pour ces prochaines années.

Ces rubriques ne pourront vivre qu'avec vos informations. N'hésitez donc pas à nous les partager à l'adresse mail mentionnée au pied de ces rubriques !

Le « Zoom » et les brèves continueront de vous présenter l'actualité de la santé en Guyane. Le Covid-19 ayant connu un net ralentissement, les chiffres de l'épidémie ne seront plus publiés que le vendredi, avec un point sur la situation épidémiologique. Les rubriques « Utiles » et le « Coup d'œil » seront également moins centrées autour du Covid-19, mais avec le même objectif : vous présenter les recommandations, règlementations, avancées scientifiques dans « Utile pour votre exercice » ; vous fournir des éléments de vulgarisation et des informations pratiques dans « Utile pour vos patients », vous présenter des résultats de recherche scientifique ou des situations en un graphique dans le « Coup d'œil ». Enfin, le message du jour continuera, toujours sous forme d'une belle image, de ponctuer cette newsletter avec toujours une forte orientation santé publique.

♦ Le Dr Christian Rohrbacher élu président de la CPTS centre littoral



Le Dr Christian Rohrbacher a été élu président de la toute nouvelle communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) centre littoral, lors de son assemblée générale, jeudi soir. Il succède au Dr Jacques Breton, qui a présidé la structure pendant les premiers mois de son lancement. Les postes de premier et deuxième vice-présidents ont été attribués à Awatef Argoubi, infirmière libérale, et à l'URPS pharmaciens, représenté par Liliane Pognon. Le Dr Vassili Stylios, chirurgien-dentiste, a été élu trésorier ; le Dr Didier Musso, patron des laboratoires Eurofins, est son adjoint. Le poste de secrétaire général a été attribué à la MSP Bourg de Matoury,

représenté par Fabien Sublet, tandis que le Dr Stéphanie Dranebois, médecin généraliste, a été élue adjointe.

Le conseil d'administration élu par les adhérents à la CPTS est composé de :

- Christian Rohrbacher, médecin généraliste
- Emmanuel Larsabal, médecin généraliste
- Stéphanie Dranebois, médecin généraliste
- Vassili Stylios, chirurgien-dentiste
- Liebe Klotz-Bellemare, pharmacien
- Didier Musso, biologiste médical
- Awatef Argoubi, infirmière libérale
- Ulysse Magny, infirmier libéral
- Fabien Cimino, infirmier libéral
- La MSP Bourg de Matoury, représentée par Fabien Sublet, pharmacien
- Le centre hospitalier de Cayenne, représenté par Amandine Papin, directrice générale adjointe, et Félix Djossou, président de la commission médicale d'établissement (CME)

- Le centre médical Iris, représenté par Max Gérard, ophtalmologiste
- Le groupement Diam (Diabète Amazonie métabolisme), représenté par Johann Foncke, infirmier libéral, et Vérélyne Alcide, coordinatrice
- Le Corevih, représenté par Aude Lucarelli, médecin
- Le centre régional de coordination du dépistage du cancer, représenté par Michèle-Sandra Monlouis-Deva, chirurgien-dentiste
- L'URPS masseurs-kinésithérapeutes, représenté par Vael Gandour
- L'URPS pharmacien, représenté par Liliane Pognon
- - Le Conseil de l'Ordre des médecins, représenté par Félix Ngomba, médecin généraliste

La CPTS centre littoral couvre les territoires de la communauté d'agglomération du Centre littoral (CACL) et de la communauté de communes des Savanes (CCDS), soit dix communes allant de Roura à Iracoubo. Une CPTS doit couvrir « un territoire sur lequel les professionnels souhaitent travailler ensemble et qui a du sens pour les professionnels et les patients (...) Les limites géographiques de la CPTS ont été définies en fonction des flux de patientèles, des habitudes de travail des professionnels et des habitudes d'accès aux soins. »

Pour préciser son projet de santé, les premiers membres de la CPTS ont rédigé douze fiches actions :

- Optimiser le temps médical
- Téléconsultation et télé-expertise
- Organiser une réponse à la demande de soins non programmés en ville
- Favoriser les interactions entre professionnels de santé du territoire
- Aide à la prescription pluriprofessionnelle
- Améliorer le lien ville-hôpital
- Parcours de la personne âgée
- La santé des jeunes
- L'addiction
- L'éducation thérapeutique du patient (ETP)
- Sport santé
- Création d'une conciergerie des professionnels de santé sur le territoire de la CPTS

Ces fiches actions, après avoir dressé un état des lieux, définissent des objectifs généraux et des objectifs à mettre en œuvre, désignent des coordinateurs, listent les acteurs impliqués, précisent le lien avec le projet régional de santé, le calendrier prévisionnel, les moyens nécessaires et les critères d'évaluation.

◆ Cérato publie sa nouvelle affiche sur les serpents venimeux de Guyane

Après plusieurs mois de travail, [l'association herpétologique de Guyane Cératoa](#) publié, ce week-end, son [nouveau poster des serpents venimeux de Guyane](#). Il succède à une précédente version réalisée il y a plusieurs années.

L'affiche rappelle qu'il existe 12 espèces venimeuses, sur la centaine présente sur le territoire :

- Six vipères (grages grands carreaux, carreaux, jacquot, lichen, orangé et crotale des savanes ;
- Six serpents corail : corail à collier d'or, segmenté, à tête rouge, grand et petit corail à col rouge, et corail obscur.

L'affiche précise l'indice d'abondance de l'espèce. Seules deux sont communes : le grage carreaux (une observation sur dix) et le grage jacquot (une observation sur cent).

Enfin, l'affiche rappelle la conduite à tenir en cas de morsure de serpent (lire la Lettre pro du :



- Ce qu'il faut faire : prendre sans risque une photo du serpent, prévenir le Samu, retirer les bracelets et bagues, désinfecter la plaie (savon), maintenir le membre immobile et maintenir la victime dans une position allongée ;
- Ce qu'il ne faut pas faire : s'affoler, faire un garrot, inciser ou cautériser la plaie.

Pour découvrir les progrès réalisés ces dernières années dans la prise en charge à l'hôpital des victimes de morsure de serpent, vous pouvez relire la [Lettre pro du 24 mai](#). Vous y découvrirez aussi quel est l'animal de la faune sauvage guyanaise qui envoie le plus de monde aux urgences.

Ils bougent



Le Dr Romain Blaizot (dermatologie, CHC) a été nommé maître de conférence des universités – praticien hospitalier (MCU-PH), le 1er septembre. Le Dr Blaizot travaille notamment sur la lèpre ([lire la Lettre pro du 18 mars](#)) et les maladies tropicales négligées. En août, il a présenté ses travaux sur la leishmaniose au congrès World Leish 7, en Colombie.



Le Dr Olivier Riou, médecin anesthésiste-réanimateur, est arrivé le 15 septembre au centre hospitalier de l'ouest guyanais (Chog). Il exerçait jusque-là à l'hôpital de Sia, à Wallis-et-Futuna.



Sandrine Noah est la nouvelle directrice territoriale de l'Epnak en Guyane. Ancienne directrice de la Croix-Rouge française à La Réunion, elle succède à Jérôme Domec, nouveau directeur territorial de la Croix-Rouge française en Guyane.



Gwenola Le Dalour est la nouvelle directrice du Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS), qui réunit l'Imed, l'Epnak et l'Adapei. Elle était jusque-là cheffe de service de la plateforme médico-sociale de l'ouest du GCSMS ([lire la Lettre pro du 12 juillet](#)).

Faites connaître les mouvements de vos dirigeants et soignants dans la rubrique « Ils bougent » de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le nez dans le PRS



Le Projet régional de santé (PRS) constitue la feuille de route en matière d'accès aux soins et de parcours de soins, en Guyane, jusqu'en 2028. Elaboré en 2018, il a été profondément modifié du fait de la crise Covid, de la création du GHT, du développement du numérique en santé et, désormais, du projet de CHU de Guyane. Une version révisée a été publiée en 2022. Parce qu'il liste les projets de développement majeurs pour la santé en Guyane, parce qu'il précise, pour certaines spécialités, les autorisations qui pourront être accordées, nous vous proposons, filière par filière, de découvrir ou redécouvrir son contenu. Pour les activités soumises à autorisation, un tableau précise les autorisations accordées dans le cadre du PRS 1 (2011-2015), les projets initiaux du PRS 2 (2018-2028) et les projets de la version révisée (PRS 2 actualisé). Cette révision propose des autorisations en coupant la Guyane en deux : la zone 1 comprend Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly ; la zone 2, le reste du territoire.

Médecine : de nouvelles unités à créer

Au titre du Plan Guyane Santé 2025, et dans le cadre du projet CHRU de Guyane, les perspectives et orientations pour la médecine interne sont :

- Un recentrement sur les missions de la médecine interne (exploration, investigation de cas complexes, élaboration de diagnostic difficiles...) notamment au Chog où les internistes viennent davantage pallier l'absence de certaines disciplines (rhumatologie, pneumologie...) plutôt que de se consacrer à de l'investigation de cas complexes. Or il s'agit là d'un territoire où certaines pathologies se présentent dans des formes atypiques (du fait notamment du biotope) nécessitant ainsi de l'exploration dans le cadre de l'exercice d'une médecine interne dont il conviendrait de reconnaître les missions autant que les apports (prise en charge spécifique, potentiel de recherche et de formation...);
- Un accompagnement des professionnels de santé dans la montée en compétences (validation du parcours de compétences des Padhue, formation aux DU dispensés en Guyane comme dans l'Hexagone, échanges de bonnes pratiques dans le cadre de collaborations interrégionales) ;
- La valorisation des domaines d'excellence : oncologie tropicale, infectiologie.

Activité/ Modalité	PRS 1			PRS 2		PRS 2 Actualisé			
	Nombre de Sites programmés	Nombre de Sites Autorisés	Nombre de Sites Installés	Créations Suppression Récomposition	Schéma Cible	Zone 1		Zone 2	
						Borne basse	Borne Haute	Borne basse	Borne haute
Médecine HC et/ou HDJ	6	6	5	1	5	5	5	3	6

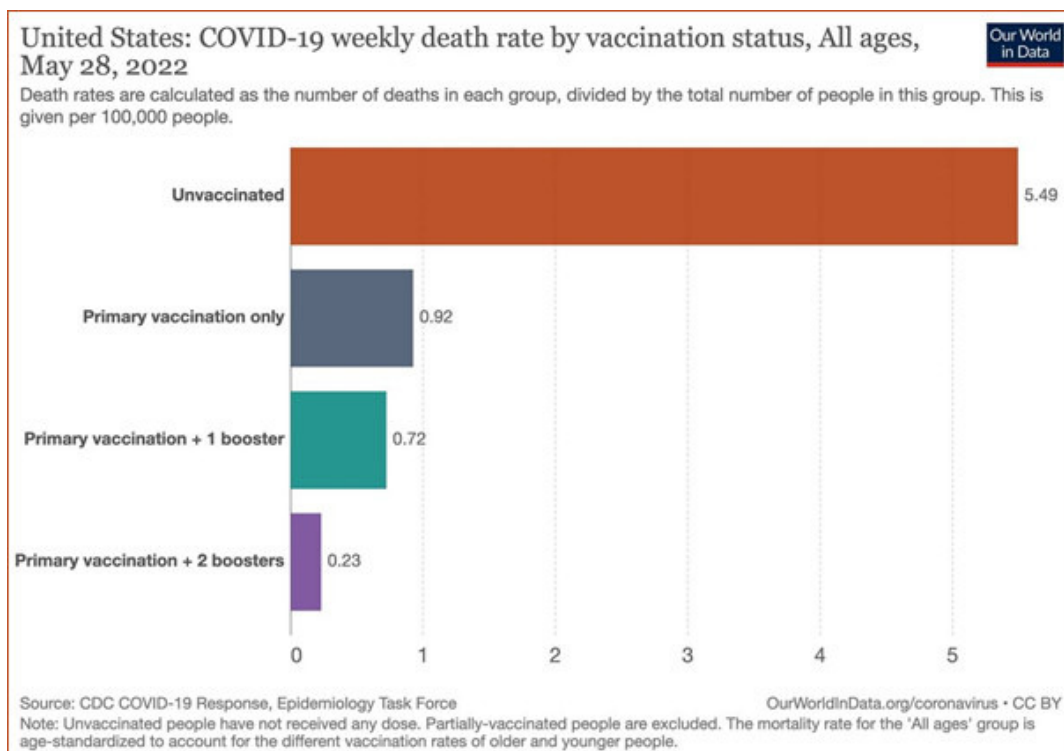
En synthèse, le PRS2 actualisé prévoit d'augmenter fortement le nombre d'autorisations de médecine, avec 3 autorisations supplémentaires minimum (pour les 3 futurs hôpitaux de proximité), mais également au maximum 3 implantations supplémentaires hors de Cayenne (borne haute = 6) pour développer davantage l'Ouest.

Dans la rubrique Le nez dans le PRS de vendredi : la pédiatrie

En un coup d'oeil

Voici le taux de décès de personnes atteintes du Covid-19, aux Etats-Unis, pour la semaine du 28 mai. On comptait 5,49 pour 100 000 personnes parmi les non-vaccinés ;

- Les personnes ayant leur schéma vaccinal initial avait six fois moins de risque de décéder ;
- Les personnes avec une dose de rappel, 7,5 fois moins de risque ;
- Les personnes avec deux rappels, 24 fois moins de risque.



Infos

Utile pour votre exercice

► La HAS rappelle les bonnes pratiques pour éviter les erreurs médicamenteuses

A l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patients, portée par l'Organisation mondiale de la santé chaque 17 septembre, la Haute Autorité de santé met en avant ses notes « Flash sécurité patient » publiés ces dernières années, [sur son site internet](#). Elle fournit également des données sur les erreurs médicamenteuses issues de la base nationale de retour d'expérience des événements indésirables graves associés aux soins (EIGS, de mars 2017 à décembre 2019).

Les erreurs de curares représentent ainsi 11 % de l'ensemble des erreurs médicamenteuses. Pour aider les professionnels à éviter ces erreurs, la HAS a publié en mai une fiche « flash sécurité patient » intitulée « [Le stockage des curares... Des erreurs pas si rares](#) ». Le but est d'alerter les professionnels de santé sur la récurrence des EIGS du fait du non-respect des bonnes pratiques de stockage (en particulier, un rangement inadapté entraînant des confusions avec des produits de présentation similaire) ; les sensibiliser sur la maîtrise absolue des bonnes pratiques de conservation, stockage, préparation et administration des curares ; renforcer l'acquisition de la règle des 5 B (administrer au Bon patient, le Bon médicament, à la Bonne dose, sur la Bonne voie, au Bon moment) et des bonnes pratiques lors de l'administration des médicaments à risque.

Les événements indésirables liés aux médicaments représentent la troisième cause d'EIGS déclarés ; parmi ces erreurs médicamenteuses, les erreurs de doses constituent le type d'erreur le plus déclaré avec une surreprésentation de l'erreur de dose liée à un calcul incorrect (d'après le rapport annuel relatif aux EIGS de 2018). Pour aider les professionnels à prévenir ces erreurs, la HAS a publié en janvier 2022 une fiche « flash sécurité patient » portant sur le « [Calcul de doses médicamenteuses. La règle de trois doit rester la règle](#) ». Ce flash met en lumière une défaillance de tous les professionnels de santé dans la maîtrise, à la fois, des fondamentaux du calcul (les unités de masse, de volume, de temps, les conversions, les concentrations, les dilutions, les débits, etc.) et de la règle de trois. S'y ajoutent une non-systématisation du double contrôle, en particulier pour les médicaments considérés à risque ; et une non-systématisation du double contrôle couplée à des interruptions de tâches.

Utile pour vos patients

► Consultations gratuites à 25, 45 et 65 ans : le ministre de la Santé apporte des précisions



[François Braun était l'invité de France Inter](#), hier matin. Le ministre de la Santé et de la Prévention est revenu sur le projet de consultations gratuites à 25, 45 et 65 ans : « Ce sont des âges-clés dans la vie en matière de prévention. »

Sur la hausse des cas de Covid-19 dans l'Hexagone, toujours à cause du sous-variant BA.5, il a souligné qu'il « est trop tôt pour dire que c'est déjà le début de la huitième vague, mais les indicateurs sont à la hausse (...) J'ai les chiffres tous les jours pour voir ce que ça donne, nous sommes en vigilance armée par rapport à cette huitième vague qui, les scientifiques l'ont dit, va arriver (...) Une chose que nous avons tous apprise, c'est qu'il faut être extrêmement humble par rapport à l'évolution de cette épidémie. Restons vigilants ! » Il a rappelé que les gestes barrières étaient « très utiles contre la grippe et la bronchiolite ».

Offres d'emploi



- Le Relais drogue solidarité (RDS) recherche un **infirmier** à mi-temps, un **éducateur spécialisé** et un **secrétaire administratif**. Contact : David Ehret, directeur, au 0594 28 24 83 ou à direction.rds@orange.fr.



■ Le réseau Périnat recherche sa **coordinatrice** référente pour l'Ouest guyanais. Contact et candidatures : reseauperinatguyane@gmail.com ou perinatslm@gmail.com.

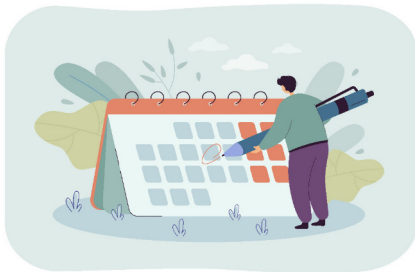
■ Le Comede, Comité pour la santé des exilés, recrute un **psychologue clinicien – psychothérapeute consultant** en CDI (0,8 ETP), pour son dispositif d'accueil et de consultation, à Cayenne.

Renseignements : <https://www.comede.org/le-comede-recrute-en-guyane-un-e-psychologue-clinicien-ne-psychotherapeute-consultant-e/>

Candidature(CV + lettre de motivation) à arnaud.veisse@comede.org et chloe.abrias@comede.org, avec en objet « Candidature psychologue Comede Guyane ».

Faites connaître vos offres d'emploi dans la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Agenda



Aujourd'hui

► Exposition « **Le corps du forçat - Hygiène et santé au bain** », dans les locaux de l'ARS (66, rue des Flamboyants, à Cayenne). Les lundi, mardi et jeudi de 9h à 15h ; les mercredi et vendredi de 9h à 12h. Jusqu'au 6 octobre.

► Dépistage gratuit de l'**hypertension**, dans le hall d'accueil du Chog, de 9 heures à 12 heures.

Jeudi

► Diffusion du projet « **Diabète et marathon** » porté par le Dr Nadia Sabbah (endocrinologie, CHC), dans l'émission « Pagra » de Guyane la 1ère, à 20h05.

Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

BOUGER PLUS

Faire bouger les ados, c'est pas évident. Mais les encourager c'est important.

VOIR LE CONTENU



[En savoir plus](#)

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)